

DEMANDE D'AUTORISATION DE TOMBOLA

A compléter et à déposer au moins 30 jours avant le début de votre manifestation en même temps que la demande d'autorisation pour manifestation à Police de l'Ouest lausannois, Police du commerce, Rte des Flumeaux 41, case postale 192, 1008 Prilly, police.commerce@polouest.ch.

Extrait du règlement sur les loteries, tombolas et lotos (RLoto) du 21 juin 1995

Art. 10 RLoto – L'autorisation de tombola n'est valable que dans la commune où la manifestation a été autorisée.

Art. 11 RLoto – Le montant des lots estimés à leur valeur réelle doit être au moins égal au 30% du montant nominal des billets émis. Le nombre des billets gagnants ne peut être inférieur au 5% des billets émis.

Art. 12 RLoto – Seuls les lots en nature sont autorisés et la municipalité a le droit d'exiger la preuve de la valeur réelle des lots.

Art. 13 RLoto – En règle générale, le tirage doit avoir lieu au cours de la réunion récréative. Lorsque le tirage n'a pas lieu au cours de la réunion, le résultat détaillé doit être publié dans un journal local ou régional, au plus tard dans les 30 jours. Les acheteurs des billets devront être informés.

Art. 14 RLoto – Le délai à l'échéance duquel les lots non réclamés sont caducs expire un mois après la réunion récréative. Si le tirage n'a pas lieu au cours de la réunion, le délai expire un mois après la publication du tirage. Les lots non réclamés doivent être utilisés au profit de l'oeuvre à laquelle est destinée la tombola ou au profit d'une oeuvre d'utilité publique ou de bienfaisance locale.

Les organisateurs peuvent se procurer les billets de tombola auprès d'un imprimeur ou d'une papeterie.

Organisation			
Nom de la société			
Rue		N°	
Localité		NPA	
Personne responsable			
<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur	Date de naissance	
Nom		Prénom	
Rue		N°	
Localité		NPA	
Téléphone mobile			
Adresse e-mail			
Renseignements			
Date de la manifestation			
Lieu de la manifestation			
<input type="checkbox"/> Tombola normale <input type="checkbox"/> Tombola speciale			
Nombre de billets émis			
Prix de vente du billet			
Nombre de lots <i>(minimum 5% des billets émis)</i>			
Valeurs des lots <i>(minimum 30% du montant)</i>			
Date du tirage			
Date		Signature	

Le formulaire peut être téléchargé depuis notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.polouest.ch/documents-formulaires/>.